

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 268/2025

A LA SOCIETE AFRICA TECHNO POWER

Après avoir reçu le contrat du marché n° 03/MIN.FINANCES/ENF/DC/2025, conclu avec la Direction Générale de l'Ecole Nationale des Finances, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-neuf mille deux cent cinquante (USD 29 250,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quatre, septante cinq centimes (USD 204,75), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Scieu de l'Etablissement



[Handwritten signature]
Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général